

## GUIDE POUR LES DEMARCHES DE LA MOBILITE ERASMUS+ INDIVIDUELLE

Vous envisagez une candidature pour participer au dispositif ERASMUS + de l'académie Orléans-Tours. Vous souhaitez bénéficier d'un séjour dans un pays européen, afin d'approfondir votre culture linguistique, vos compétences pédagogiques et didactiques en langue vivante étrangère.

### A. LES OBJECTIFS DE LA MOBILITE

---

- Développer des compétences linguistiques afin d'améliorer la fluidité en anglais, notamment dans le cadre d'une DNL (discipline non linguistique).
- Enrichir les connaissances lexicales notamment dans le champ du vocabulaire utilisé au quotidien dans la classe.
- Approfondir les connaissances en didactique des langues (EMILE, TPR, ...).
- Actualiser les connaissances culturelles pour une meilleure intégration de celles-ci dans les séances de langue.
- Établir des contacts professionnels afin de mettre en place des échanges scolaires et entre enseignants.
- Acquérir ou renforcer leur confiance dans l'utilisation d'une autre langue pour communiquer.
- Acquérir des aptitudes à utiliser le numérique à des fins de formation individuelle et pour pouvoir échanger avec des établissements internationaux.
- S'investir ensemble sur des projets communs.

### B. PARTENAIRES

---

DAREIC Délégation Académique aux Relations Européennes et Internationales, et à la Coopération	Pour tout ce qui est en rapport avec l'organisation générale de la mobilité	<a href="mailto:dareic@ac-orleans-tours.fr">dareic@ac-orleans-tours.fr</a> <a href="mailto:dareic-secretariat@ac-orleans-tours.fr">dareic-secretariat@ac-orleans-tours.fr</a> 02 38 79 46 76
GIP Groupement d'Intérêt Public situé au Rectorat	Pour toutes les questions d'ordre financier	<a href="mailto:gipftlvip-fesi@ac-orleans-tours.fr">gipftlvip-fesi@ac-orleans-tours.fr</a> 02 38 83 48 39/49
CPD LVE Conseiller Pédagogique Départemental - Langues Vivantes	Toutes autres questions	<a href="mailto:Cpdlve-18@ac-orleans-tours.fr">Cpdlve-18@ac-orleans-tours.fr</a> 02 36 08 20 51

## C. FINANCEMENT

---

Le séjour est financé selon les critères établis par Erasmus tels que définis dans le guide du programme Erasmus+,  
[https://pia.ac-orleans-tours.fr/fileadmin/user\\_upload/protege/international\\_mobilite/1\\_3\\_Tableau\\_de\\_financement\\_Erasmus.pdf](https://pia.ac-orleans-tours.fr/fileadmin/user_upload/protege/international_mobilite/1_3_Tableau_de_financement_Erasmus.pdf)

Voyage	Montant aller-retour
distance entre 100 km et 1999 km	275 €
Programme de cours	Indemnité journalière
5 jours de formation	80€
Hébergement et repas Nombre de jours de formation + 2 jours	Taux journalier
Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède	119 €
Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal.	106€
Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovénie, Slovaquie, Turquie	92€

Nota Bene : le calcul des distances s'entend au sens de la distance à vol d'oiseau entre ville de départ (A) et ville d'arrivée (B) des mobilités. Seul l'aller est pris en compte dans le calcul de la distance. Néanmoins, le montant affiché tient compte de l'aller et du retour.

La subvention a vocation à couvrir l'ensemble des frais générés par le séjour (déplacement, logement et cours).

## D. CENTRES DE FORMATION

---

Le site offre un panel varié de propositions et de centres de formation

- School Gateway Education : <https://www.schooleducationgateway.eu/fr/pub/index.htm>

## E. ETAPES

---

### 1. Avant la mobilité

Consultation des documents relatifs à la mobilité ERASMUS + sur le site internet de la DSDEN :

- Appel à candidature pour des mobilités internationales de professeurs des écoles
- Dossier de candidature ERASMUS+

Si vous êtes intéressés,

- Compléter et envoyer le dossier de candidature à votre IEN de circonscription, en copie à l'IEN en charge des langues vivantes [isabelle.pillet@ac-orleans-tours.fr](mailto:isabelle.pillet@ac-orleans-tours.fr) et le CPD LV [cpdlve-18@ac-orleans-tours.fr](mailto:cpdlve-18@ac-orleans-tours.fr)
- Réception de l'avis de l'IEN.

**Votre candidature a été acceptée et vous êtes destinataire du contrat pédagogique : 21-23\_SCO\_PERS-Contrat pédagogique\_61** déjà pré-rempli (à modifier, compléter ...) :

- Vérifier la validité de votre carte d'identité et/ou de votre passeport. Si votre carte d'identité est périmée (mais encore valable 5 ans en France) il faut impérativement la refaire.
- Demander votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (Site de la MGEN ou Ameli)
- Trouver un centre de formation, une école de langue sur le site "[School Gateway Education](http://School Gateway Education)" : les objectifs de votre formation doivent correspondre aux objectifs fixés par le projet académique rappelés au début du "guide".

#### **A réception du devis du centre de formation, de l'école de langue**

- Compléter **le contrat pédagogique : 21-23\_SCO\_PERS-Contrat pédagogique\_61** déjà pré-rempli (à modifier, compléter ...)
  - Envoyer **le contrat pédagogique à la CPD LV [cpdlve-18@ac-orleans-tours.fr](mailto:cpdlve-18@ac-orleans-tours.fr)** qui transmettra pour signature au DASEN (mettre en copie votre IEN de circonscription)
- Puis la CPD LVE enverra votre contrat pédagogique signé au DAREIC (il faut donc faire signer le contrat pédagogique au centre de formation avant de l'envoyer à la CPD).

**Une fois le contrat pédagogique validé par la DAREIC vous recevrez les 3 documents ci-dessous à retourner au GIP :**

- La fiche de renseignement **21-23\_GEN\_PERS\_Fiche de renseignement**
- Le contrat financier : "**21-23\_SCO\_PERS-Contrat financier\_63**" avec un RIB
- La demande de bourse

#### **"KIT Mobilité"**

A réception du dossier complet, le GIP vous transmettra le "KIT Mobilité".

- Compléter et signer le "KIT mobilité".
- Faire signer le "KIT mobilité" par le DASEN en passant par votre CPD LV.
- Renvoyer le "KIT mobilité" au GIP complété dès que possible pour le déblocage des fonds.
- A réception du "KIT mobilité", le GIP déblocquera 80% du montant global de la mobilité.
- Une fois que vous avez l'autorisation et le « feu vert » de la Dareic et du GIP, il vous appartient de réserver le transport (billets d'avion), les cours et l'hébergement (les écoles peuvent parfois vous proposer un hébergement en famille)

## **2. Pendant la mobilité**

- Faire signer l'attestation de présence qui vous sera fournie par le GIP avec le kit mobilité
- Compléter et faire signer l'Europass
- Bien garder les titres de transport (cartes d'embarquement) et tout justificatif de transport vers l'école de langue.

## **3. Après la mobilité**

- Questionnaire Erasmus+ à compléter.
- Échanges avec les inspecteurs sur les modalités de diffusion du retour d'expérience.
- Renvoyer les justificatifs de transport ainsi que l'attestation de présence au GIP pour débloquer le reste des fonds.
- Déblocage des 20% restants du montant de la mobilité.
- Allocation de formation aux personnels enseignants relevant de l'éducation nationale dans le cadre de formations suivies pendant les périodes de vacances des classes  
<https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo36/MENH1831653D.htm>

Faire la demande auprès de la DPE à la DSDEN du 18.

Contact : Mme Cussigh [affectation.dpe-18@ac-orleans-tours.fr](mailto:affectation.dpe-18@ac-orleans-tours.fr)

Et envoyer le kit mobilité signé par l'organisme d'accueil et le diplôme délivré, par l'organisme en fin de formation

**NB : Conserver tous les documents pendant 5 ans.**